

NSC GROUPE

Société Anonyme au capital de 8 772 000 €
Siège social : 170, rue de la République, 68500 Guebwiller
915 420 491 R.C.S. Colmar – APE 7010 Z

Résultats des votes des résolutions soumises à l'Assemblée générale extraordinaire du 10 octobre 2014

L'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires réunie le 10 octobre à 10h00 à Guebwiller (68500), sous la présidence de Monsieur Bruno AMELINE, a adopté toutes les résolutions de l'Assemblée générale extraordinaire (Résolutions 1 à 12) comme le Conseil d'administration l'avait proposé.

Nombre d'actions composant le capital : 548 250

Pour l'Assemblée générale extraordinaire

Nombre d'actions ayant le droit de vote : 427 443

Nombre d'actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance : 44

Nombre de voix des actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance : 727 856

RESOLUTIONS	POUR		CONTRE		ABSTENTIONS	
	Voix	%	Voix	%	Voix	%
1ère Résolution Réduction du capital	727 856	100%				
2ème Résolution Modification statutaire du capital social	727 856	100%				
3ème Résolution Pouvoirs au Conseil d'administration	727 856	100%				
4ème Résolution Modification statutaire relative à l'objet	727 856	100%				
5ème Résolution Modification statutaire relative à la durée	727 856	100%				
6ème Résolution Suppression des actions Administrateurs	657 950	90,40%	69 906	9,60%		
7ème Résolution Modification statutaire relative aux délibérations du Conseil	727 856	100%				
8ème Résolution Modification statutaire relative au quorum des AGO	727 856	100%				
9ème Résolution Modification statutaire relative au quorum des AGE	727 856	100%				
10ème Résolution Modification statutaire relative à la répartition des bénéfices	658 050	90,41%	69 806	9,59%		
11ème Résolution Re-numérotation des articles des statuts	727 856	100%				
12ème Résolution Pouvoirs pour les formalités	727 856	100%				